



C'EST NOTRE NATURE DE PROTÉGER^{MC}



Le 6 avril 2021

Monsieur Francis Scarpaleggia, député

Président, Comité permanent de l'environnement et du développement durable
131, rue Queen, sixième étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Par courriel : ENVI@parl.gc.ca

Objet : Étude sur les plastiques à usage unique

Monsieur,

Winpak Ltée est une entreprise multinationale d'emballage, dont le siège social est situé à Winnipeg, au Manitoba.

Winpak :

- Reconnaît l'importance de s'attaquer aux déchets plastiques et comprend que l'industrie doit jouer son rôle pour faire partie de la solution.
- A mis en œuvre un ensemble complet d'objectifs de durabilité pour réduire son incidence sur l'environnement.
- Partage l'objectif commun de créer une économie circulaire pour les plastiques et de les détourner des sites d'enfouissement.
- S'engage à travailler avec les gouvernements pour mettre en œuvre un plan innovant et tourné vers l'avenir visant à créer une économie circulaire pour les plastiques grâce à une meilleure conception des produits, à des systèmes de récupération améliorés et à l'augmentation des marchés finaux pour les plastiques postconsommation.

Le rôle des plastiques dans notre mode de vie moderne et durable

Winpak s'engage à proposer des solutions viables pour s'attaquer aux déchets plastiques. Nous avons pris les engagements suivants :

- Proposer des innovations durables dans 100 % de nos plateformes

d'emballage d'ici 2025.

- Mise en œuvre de l'Opération Clean Sweep, un programme international de gérance du plastique visant à éliminer les fuites de granulés plastiques découlant des activités industrielles, en mettant l'importance sur la prévention des fuites dans les rivières et les océans.
- Winpak soutient l'objectif de l'ACIC de réutiliser, recycler ou récupérer 100 % des emballages en plastique d'ici 2040.

Winpak commercialise des solutions d'emballage à partir d'une gamme de matériaux comme le papier, l'aluminium et le plastique et nous sommes donc dans une position objective pour reconnaître le rôle que jouent les plastiques dans notre mode de vie moderne et durable : les emballages alimentaires protecteurs contribuent à garantir aux consommateurs l'accès à des produits alimentaires sûrs et sains, et jouent un rôle important dans le prolongement de la durée de vie des produits, ainsi que dans la réduction du gaspillage alimentaire et des émissions de gaz à effet de serre (GES). Bien qu'ils ne conviennent pas à toutes les applications, les emballages en plastique sont plus légers et ont une empreinte carbone plus faible par emballage que les emballages de rechange (verre, acier, aluminium) et sont essentiels pour atteindre nos objectifs en matière de changement climatique.

Winpak s'engage à l'égard de la durabilité. Nous avons publié nos objectifs de durabilité et nous rendons compte de nos progrès chaque année. Nous travaillons sur plusieurs fronts pour contribuer à la construction d'une économie circulaire. Nous proposons des produits modifiés qui sont plus faciles à recycler là où les infrastructures existent; nous changeons nos gobelets semi-rigides en polystyrène (PS) pour des gobelets en polypropylène (PP); nous proposons des sachets et des films haute barrière qui peuvent être recyclés dans les flux de recyclage du polyéthylène (PE) ou du polypropylène; nous développons des plateaux et des sachets compostables; et nous proposons des produits sûrs pour les aliments avec un contenu recyclé postconsommation (CRP). Winpak est un membre fondateur de la Coalition pour le Recyclage du Polypropylène, une association industrielle qui travaille à améliorer l'accès et la récupération du PP. La Division Winpak de Winnipeg, notre plus grande usine canadienne, a mis en place l'Opération Clean Sweep pour réduire les pertes de granulés et de produits dans l'environnement. Winpak collabore avec l'Université du Manitoba, soutenant la recherche sur l'utilisation des déchets plastiques comme additif au revêtement d'asphalte, et explore le marché pour trouver des partenaires dans le domaine du recyclage mécanique et chimique avancé, ainsi que d'autres entreprises qui peuvent offrir des matériaux sûrs pour les aliments avec un CRP.

Winpak n'est pas la seule entreprise à travailler à l'amélioration des résultats pour le plastique. Plusieurs membres de la Division des plastiques de l'ACIC et d'autres innovateurs à travers le pays font progresser des technologies importantes et novatrices pour s'assurer que les plastiques postconsommation demeurent dans l'économie, mais pas dans l'environnement. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter :

- INEOS Styrolution, qui a conclu un partenariat avec AmSty et Agilyx pour construire une installation de recyclage du polystyrène (un produit dont l'interdiction par le gouvernement fédéral est actuellement envisagée);
- Modix, qui recycle et réduit en granules le polyéthylène basse densité (y compris les sacs en plastique dont l'interdiction par le gouvernement fédéral est actuellement envisagée);
- Revital Polymers, qui recycle le polypropylène (y compris le plastique noir dont l'interdiction par le gouvernement fédéral est actuellement envisagée);
- Ice River Springs, qui utilise 100 % de matériaux recyclés pour ses bouteilles d'eau écologiques;
- CleanFarms, qui fournit des solutions de recyclage aux communautés agricoles;
- Pyrowave, qui utilise une technologie innovante se servant des micro-ondes pour dépolymériser les plastiques postconsommation et les ramener à leur niveau moléculaire;
- GreenMantra, qui transforme les plastiques recyclés en cires synthétiques et en additifs polymères à valeur ajoutée, utilisés pour les toits, les routes et les matériaux composites.

Ce ne sont là que quelques exemples de la façon dont les penseurs novateurs apportent des solutions dans tout le pays. Cela montre également que l'approche fédérale proposée ne parvient pas à tirer parti de cet élan novateur et, au contraire, introduit des mesures qui entraveront et compromettront en fait tous les investissements réalisés à ce jour. Face à cette innovation, l'objectif atteint n'est pas clair en ce qui concerne l'approche fédérale qui cherche à interdire des produits qui peuvent déjà être recyclés et pour lesquels les entreprises ont fait d'importants investissements en temps et en argent pour contribuer à l'établissement d'une économie circulaire pour les plastiques.

Répercussions de l'approche proposée par le gouvernement fédéral en matière d'économie et d'emplois sur les PME et l'industrie des plastiques

Winpak est préoccupée par le fait que le gouvernement du Canada n'a pas tenu compte des retombées économiques des interdictions sur le secteur des plastiques ou l'économie.

- Le secteur des plastiques est une industrie dirigée par des PME; 86 % des fabricants de produits en plastique du Canada sont des entreprises familiales. Selon les données de Statistique Canada, l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) a estimé que la désignation des plastiques à usage unique pourrait s'appliquer à environ un quart — entre 5,5 et 7,5 milliards de dollars — des expéditions de produits en plastique du Canada, ce qui représente entre 13 000 et 20 000 emplois directs canadiens. Les emplois indirects varient entre 26 000 et 40 000 emplois.

- Pour chaque emploi direct perdu dans le secteur des plastiques, il y a deux emplois indirects qui risquent d'être perdus. Toute évaluation des retombées économiques plus vastes de cette approche doit tenir compte des pertes d'emplois directs et indirects.
- Bon nombre des articles que l'on propose d'interdire sont des produits de tous les jours tels que les matériaux d'emballage, les emballages en mousse, les bouteilles et les articles courants comme les pailles, les bâtonnets, les ustensiles en plastique, etc. Les interdictions fédérales visant ces types d'articles mettent en danger les petits fabricants, qui représentent la grande majorité du marché, et la plupart n'ont pas la capacité de se consolider ou de changer de cap pour s'adapter à de nouvelles gammes de produits, car les investissements dans de nouvelles machines et de nouveaux équipements peuvent être hors de leur portée financière.
- De plus, l'ajout de tous les articles manufacturés en plastique à la *Liste des substances toxiques* de l'Annexe 1 de la LCPE pourrait mettre en péril d'autres aspects de la chaîne d'approvisionnement en plastique, dont le chiffre d'affaires s'élève à 35 milliards de dollars, en particulier les producteurs de résine dont les activités sont importantes en Alberta et en Ontario. Winpak, comme une grande partie de l'industrie, exporte un grand pourcentage de sa production. Cela génère des investissements importants au Canada, tant sur le plan des emplois que de l'économie.
- Au-delà des fabricants de résine, une désignation dans la *Liste des substances toxiques* enverrait également un signal négatif fort aux fabricants et aux recycleurs qui manipulent des matières plastiques. Les conséquences et les incertitudes quant à la façon dont cette désignation pourrait influencer sur la logistique organisationnelle font courir des risques aux entreprises. Celles-ci pourraient être confrontées à des coûts d'exploitation plus élevés, tels qu'une augmentation de l'assurance responsabilité civile, une augmentation des coûts des relations de travail, les employés cherchant à obtenir une rémunération plus élevée pour la manipulation de produits désignés dans la *Liste des substances toxiques*, une augmentation des coûts de transport, des exigences particulières pour le stockage et la manipulation sur place, la formation des employés, ainsi que des coûts d'autorisation et des complications lors du transport au-delà des frontières nationales pour répondre aux exigences possibles en vertu du transport des marchandises dangereuses.
- Les emballages en plastique haute barrière protègent et maintiennent l'intégrité, la salubrité et la durée de conservation de nombreux produits alimentaires, pharmaceutiques et médicaux, et respectent les exigences les plus rigoureuses de la *Loi sur les aliments et drogues* du Canada, tout en ayant le moins de répercussions environnementales et de coûts possibles pour les consommateurs. Le risque de

miner ces solutions d'emballage efficaces pourrait mettre l'industrie canadienne de l'alimentation et des soins de santé dans une situation de faillite, puisqu'elle ne pourrait plus compter sur des solutions d'emballage efficaces, compétitives et performantes ayant la plus faible incidence sur l'environnement.

- Cette approche suggère que les priorités du gouvernement ne concordent pas, puisque d'une part, il préconise une plus grande durabilité au moyen d'une économie circulaire pour les plastiques et, d'autre part, il met en place des obstacles qui mettront en péril les investissements supplémentaires dans le recyclage.
- Cette désignation dans la *Liste des substances toxiques* pourrait présenter un risque pour les prêts bancaires aux fins d'investissements commerciaux.
- Elle retire des produits de valeur du système de recyclage du « bac bleu », rendant ainsi sa gestion plus coûteuse.
- Elle caractérise mal un produit rentable et durable qui est efficace pour atteindre les objectifs de durabilité, ce qui entraîne l'utilisation de solutions de rechange plus coûteuses et qui pourraient nuire aux objectifs de durabilité.
- En l'absence de précisions sur la mesure dans laquelle l'approche de gestion intégrée proposée continuera à évaluer d'autres articles en plastique, il existe une incertitude quant aux retombées économiques encore plus vastes qu'aura l'approche proposée. Par exemple, le gouvernement n'a pas précisé si les interdictions proposées porteront sur la vente de ces produits au Canada (tout en permettant la vente aux États-Unis) ou si elles comprendront une interdiction de fabrication et d'exportation. Cette décision a une incidence importante sur la capacité d'évaluer l'ampleur des retombées économiques et sur l'emploi, puisque de nombreuses entreprises exportent une part importante de leur gamme de produits vers les États-Unis.

Recommandation 1 :

Avant d'aller de l'avant avec l'approche proposée, le gouvernement devrait effectuer une analyse des répercussions de la désignation des plastiques dans l'Annexe 1 de la LCPE et de l'interdiction de certains produits en plastique sur l'économie et l'emploi pour les PME et l'industrie des plastiques.

Répercussions de l'approche proposée par le gouvernement fédéral et mesure dans laquelle elle compromet l'établissement d'une économie circulaire pour les plastiques Winpak est très préoccupée par l'approche fédérale proposée d'inscrire les « articles manufacturés en plastique » à l'Annexe 1 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) : *Liste des substances toxiques* et d'interdire certains produits en plastique. Une telle approche n'accélérera pas les solutions requises pour détourner les déchets plastiques des sites d'enfouissement et aura des conséquences négatives sur la stabilité, sans parler de la croissance et de la reprise économique de notre industrie. En

outre, elle compromettra notre progression vers une économie circulaire pour les plastiques.

- La LCPE n'est pas le bon outil pour aborder la question de la gestion des déchets plastiques, car elle n'est pas conçue pour réglementer un large éventail de produits de consommation. Le plastique est un produit inerte. Une désignation scientifiquement injustifiée des plastiques dans la *Liste des substances toxiques* brouillerait la frontière avec les substances qui sont réellement toxiques et qui sont gérées à juste titre dans le cadre de la LCPE.
- Le fait d'inscrire à titre injustifié les plastiques à la *Liste des substances toxiques* et d'interdire les plastiques à usage unique cible de manière inappropriée l'utilisation des produits en plastique plutôt que la gestion insuffisante de la fin de vie des plastiques qui découle d'un manque d'infrastructures, d'éducation des consommateurs et de marchés pour favoriser l'utilisation secondaire des plastiques postconsommation.
- Les mesures punitives telles que l'interdiction des produits à usage unique sont contre-productives et créent une fausse dichotomie. Les gouvernements devraient se concentrer sur l'établissement d'une économie circulaire qui maximise l'utilisation efficace des ressources en permettant une réutilisation continue et en soutenant les objectifs de durabilité et de carboneutralité. Avec la mise en place d'une économie circulaire, le concept d'usage unique n'existera plus; notre mentalité et nos pratiques passeront de l'usage unique à la réutilisation.
- Les gouvernements devraient promouvoir l'expansion de la réutilisation, du recyclage et de la récupération, l'intégration et le développement des marchés finaux, ainsi que les investissements dans des infrastructures et des projets innovants de recyclage avancé. L'interdiction des produits à usage unique mine les investissements importants que l'industrie et les gouvernements ont mis en place pour développer et améliorer les technologies et les systèmes permettant de recycler les plastiques et de bâtir une économie circulaire pour les plastiques au Canada. Elle jette un froid sur les investissements futurs dans un secteur que le gouvernement aborde de manière punitive plutôt que dans une perspective d'innovation.
- L'approche de gestion intégrée proposée ne tient pas compte, du point de vue du cycle de vie, des coûts environnementaux des solutions de rechange qui seraient choisies en cas d'interdiction des produits en plastique. Des études ont montré que le coût environnemental de l'utilisation de matériaux autres que le plastique

dans les biens de consommation est presque quatre (4) fois plus élevé. Les estimations indiquent que la substitution des plastiques dans les produits de consommation et les emballages par des solutions de rechange qui remplissent la même fonction augmentera les coûts environnementaux de 139 à 533 milliards de dollars américains.

- L'utilisation de la LCPE et l'ajout des articles manufacturés en plastique à la *Liste des substances toxiques* entraîneront de nombreux risques pour l'industrie de la transformation alimentaire et les fabricants d'emballages comme Winpak. Si le public hésite à acheter des articles emballés dans des matériaux « toxiques », les transformateurs alimentaires seront obligés d'utiliser des matériaux peu performants, ce qui réduira la durée de conservation, augmentera le gaspillage alimentaire et mettra en péril la salubrité alimentaire. Cela augmentera la quantité de déchets, car les matériaux d'emballage de rechange sont généralement plus lourds. Cela aura probablement une incidence sur le prix des aliments et la sécurité alimentaire, car l'augmentation du gaspillage alimentaire dans la chaîne de distribution se traduira par une hausse des coûts. Cela mettra également en danger les fabricants d'emballages comme Winpak, car la demande pour nos produits diminuera.
- L'approche de gestion proposée ne tient pas compte des capacités de recyclage actuelles et futures. Pour de nombreux produits en plastique à usage unique, il existe actuellement des technologies permettant de les recycler et de les récupérer, mais les budgets municipaux limités pour les investissements dans les technologies de recyclage, l'absence de marchés finaux et les capacités de tri limitées se traduisent par de faibles taux de recyclage. Les capacités futures grâce à une robotique améliorée pour le tri et les technologies de recyclage avancées émergentes ouvrent la voie à l'élimination des déchets plastiques et à la réutilisation continue des plastiques dans l'économie. Ces solutions nous aident à atteindre nos objectifs environnementaux tout en stimulant l'innovation et le développement économique.
Winpak travaille activement à rendre ses produits plus faciles à recycler en réduisant la complexité des produits et/ou en modifiant les matériaux pour qu'ils s'intègrent plus facilement aux systèmes de recyclage existants. Nos clients demandent des produits qui contiennent des matières recyclées, et nous nous efforçons de soutenir les entreprises qui augmentent l'offre de matériaux à CRP.
- De nombreux clients de Winpak se sont engagés à ajouter du CRP à leurs emballages et à disposer d'emballages recyclables d'ici 2025. Winpak consacre d'importants efforts de développement de produits et de R-D pour répondre à ces demandes des clients. Ces efforts sont compromis par les changements potentiels à la réglementation et les interdictions de produits. L'ensemble de l'industrie doit

avoir accès au contenu recyclé pour atteindre les objectifs ambitieux de nombreuses entreprises de biens de consommation. L'interdiction d'articles en plastique qui pourraient être facilement recyclés, avec une infrastructure appropriée, réduit l'offre de matériaux et rend plus difficile la justification des investissements dans le secteur du recyclage.

Quelle est la meilleure voie à suivre?

Recommandation 2 :

Ne pas utiliser la LCPE pour réglementer un ensemble de produits de consommation comme les « articles manufacturés en plastique ».

Le gouvernement devrait plutôt recentrer l'approche de gestion sur les investissements et les incitations à développer des solutions technologiques et des processus systémiques à l'appui d'une économie circulaire. Dans ce contexte, l'interdiction des produits en plastique à usage unique n'aurait pas besoin d'être incluse dans l'approche de gestion du gouvernement, puisque les produits en plastique seraient conçus pour être recyclables et que l'infrastructure serait en place pour un recyclage et une récupération efficaces.

Recommandation 3 :

Nous recommandons au gouvernement d'élaborer une évaluation économique et du cycle de vie des produits en plastique par rapport aux solutions de rechange lorsqu'elles sont utilisées en quantités requises pour remplacer le plastique. Il existe un risque important d'accroître les répercussions environnementales de ces produits en s'éloignant du plastique, ce qui aggraverait la situation du changement climatique.

Répercussions de l'approche proposée sur la santé

Les plastiques jouent un rôle important dans la protection de la santé des Canadiens et dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Les plastiques sont essentiels dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour la sécurité et la salubrité des aliments, car ils protègent les aliments des contacts humains, des germes et de la contamination croisée entre les produits.

Les plastiques permettent également de réduire et de prévenir le gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne d'approvisionnement, un problème de santé publique crucial. Environ un tiers de la nourriture comestible produite pour la consommation humaine est perdue ou gaspillée dans le monde. Le Toronto Food Policy Council rapporte que 31 milliards de dollars d'aliments sont gaspillés au Canada chaque année, ce qui représente 40 % de la nourriture produite au Canada annuellement. Une grande partie de ces déchets alimentaires est comestible et pourrait être redirigée vers des communautés à faible sécurité alimentaire.

Les emballages en plastique réduisent les pertes et le gaspillage alimentaires en protégeant les produits, en prolongeant leur durée de conservation et en favorisant un changement de comportement (p. ex., contrôle des portions, caractéristiques refermables, messages aux consommateurs). Par exemple, le film plastique permet d'augmenter la

durée de conservation des viandes fraîches jusqu'à 21 jours ou plus, et l'emballage sous vide en plastique prolonge la durée de conservation 10 fois plus longtemps que la viande emballée en magasin, ce qui entraîne une réduction de 75 % du gaspillage alimentaire.

Les plastiques sont également très présents dans le secteur de la santé, car ils sont imperméables aux germes, ce qui simplifie et sécurise les procédures médicales et prévient la transmission des maladies dans les hôpitaux. Des dispositifs médicaux aux cornées artificielles, des prothèses auditives aux capsules de pilules à libération prolongée, l'innovation dans les plastiques a révolutionné l'industrie médicale. Les plastiques ont également joué un rôle essentiel dans la réponse à la pandémie de COVID — de la production d'équipements de protection individuelle à l'emballage des seringues utilisées pour administrer les vaccins.

Winpak s'est associée à des transformateurs alimentaires, des fournisseurs de résine et des recycleurs pour établir et soutenir le développement d'emballages respectueux de l'environnement, ainsi que d'un marché pour la résine plastique incluant un CRP. C'est cette voie qu'il faut suivre et développer.

L'approche de gestion proposée ne tient pas compte des répercussions qu'aurait l'interdiction des produits en plastique du point de vue de la sécurité alimentaire ou de la salubrité des aliments, ni des avantages que les plastiques apportent aux industries médicales et de soins de santé pour protéger la santé humaine et prévenir la transmission des maladies. En associant l'utilisation du mot « toxique » aux produits en plastique, elle créera la confusion et l'inquiétude chez les consommateurs, minant la confiance à l'égard des mesures de santé et de sécurité de ces produits hautement réglementés et très sécuritaires.

Les plastiques sont des matériaux de haute technicité et de haute performance. De petites quantités de plastique remplacent des quantités beaucoup plus importantes de matériaux de rechange. Dans de très nombreux cas, les plastiques offrent des niveaux de performance que les autres matériaux ne peuvent atteindre. Les emballages en plastique prolongent la durée de conservation, réduisent le gaspillage alimentaire et aident à contrôler le coût des aliments. La question que nous n'avons pas abordée, et qui ouvre un monde de possibilités, est de résoudre le problème de la fin de vie du plastique. Pour y parvenir, l'industrie et les gouvernements devront travailler ensemble pour que les ressources précieuses contenues dans les déchets plastiques demeurent dans l'économie. En développant et en construisant des infrastructures, et en établissant des marchés, le Canada peut être un chef de file en Amérique du Nord dans l'économie circulaire. Winpak demande donc au gouvernement de se concentrer sur cette question, et non sur la LCPE et les interdictions de produits. Winpak s'engage à collaborer avec tous les intervenants, y compris le gouvernement du Canada, pour atteindre cet objectif important.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'O. Muggli', written in a cursive style.

Olivier Y. Muggli,
président et chef
de la direction,
Winpak Ltée

À propos de Winpak

Winpak fabrique et distribue des matériaux d'emballage de haute qualité et des machines d'emballage novatrices, principalement utilisés pour la protection des aliments périssables, des boissons, des produits pharmaceutiques, et des soins médicaux et personnels.

Winpak Ltée emploie directement plus de 1 375 employés hautement qualifiés et bien rémunérés dans quatre installations de fabrication canadiennes au Manitoba, en Ontario et au Québec, et a versé 33,5 millions de dollars en impôt fédéral en 2019. Winpak est cotée à la Bourse de Toronto (WPK) et fait partie de l'indice composé TSX. Winpak a une politique de durabilité complète qui peut être consultée ici :

<https://www.winpak.com/developpement-durable>

Winpak Ltée est membre de la Division des plastiques de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), qui représente les leaders canadiens de la durabilité des plastiques — un secteur de 35 milliards de dollars qui emploie directement plus de 93 000 Canadiens. La Division englobe toute la chaîne de valeur des plastiques, y compris les fournisseurs de résine et de matières premières, les transformateurs, les convertisseurs, les fournisseurs d'équipement, les recycleurs et les propriétaires de marque.

Winpak Ltée est membre des Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC). Les MEC défendent et représentent les intérêts de leurs membres depuis près de 150 ans. Les MEC ont acquis une expérience considérable et efficace en travaillant pour et avec 2 500 manufacturiers de premier plan d'un océan à l'autre afin de favoriser la croissance de leurs entreprises.